

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 6 décembre 1900, M. Georges Bornier, Directeur Général de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers, a été autorisé à accepter et à porter la décoration de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

#### DE LA PRINCIPAUTÉ

M<sup>me</sup> veuve Lefebvre, de la villa Dolce, à la Condamine, a fait parvenir à S. Exc. M. le Gouverneur Général, pour le Bureau de Bienfaisance, la somme de 300 francs.

Remerciements au nom des malheureux.

La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée samedi dans toutes les églises de la Principauté, et les belles cérémonies religieuses qui ont eu lieu, en l'honneur de cette fête, ont attiré de nombreux fidèles. Le temps merveilleux dont nous jouissons depuis quelques jours a favorisé ce jour férié, et toutes les administrations publiques ayant fermé leurs bureaux, l'animation a été grande pendant toute l'après-midi sur les promenades et avenues de Monaco et de Monte Carlo.

Dans la soirée, on a fort remarqué la belle illumination de la villa Maris-Stella, qui appartient à un de nos hôtes fidèles, M. Duguey, de Lyon.

On sait que dans cette ville la fête religieuse du 8 décembre est en grand honneur, et qu'indépendamment des illuminations du sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières, quantité de maisons sont également illuminées.

C'est cette pieuse tradition que M. Duguey a tenu à conserver dans sa villégiature hivernale de Monaco.

Une des hôtes anciennes de Monaco, M<sup>me</sup> Poelmann, est décédée avant-hier en son appartement de la place du Palais. Les obsèques de la regrettée défunte ont été célébrées hier matin.

Nous avons appris avec regret la mort de M<sup>me</sup> Colin-Dufresne, belle-mère de M. Picot-Labeaume, juge au Tribunal Supérieur.

La défunte a succubé à Grenoble, son pays natal. Elle avait, jadis, résidé dans la Principauté, où elle avait conservé de nombreuses et excellentes relations.

M. et M<sup>me</sup> Picot-Labeaume se sont rendus à Grenoble pour assister aux derniers moments de M<sup>me</sup> Colin-Dufresne et à ses obsèques, qui ont été célébrées au milieu d'un nombreux concours d'amis. Nous nous associons à leur deuil.

La Société Amicale des anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes fêtera dimanche prochain, 16 décembre, la canonisation du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Un triduum solennel d'action de grâce sera célébré, à la Cathédrale.

Voici le programme de cette solennité :

A 8 heures et demie du soir. — Outre les Offices du jour, les vendredi 14 et samedi 15, à la Cathédrale, Salut solennel, précédé du panégyrique du Saint.

Dimanche 16 décembre, à 9 heures et demie du matin. — Réunion à l'Etablissement des Frères, place de la Visitation.

A 9 heures trois quarts. — Départ pour la Cathédrale, avec musique et drapeau.

A 10 heures. — Grand'Messe Pontificale, à l'issue de laquelle le cortège se reformera pour accompagner le drapeau, dans le même ordre qu'à l'arrivée.

A midi. — Banquet dans le préau des Frères.

A 3 heures. — Vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement. Le panégyrique sera prêché par S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque de Nîmes.

A 8 heures et demie du soir. — Apothéose de Saint Jean-Baptiste de la Salle; grande illumination de l'Ecole des Frères et de la place de la Visitation; salves d'artillerie.

A 9 heures. — Musique et chants avec le gracieux concours de la Philharmonique et de la Chorale.

M<sup>me</sup> la baronne Zuylen de Nievelt a adressé la somme de 500 francs à M. le capitaine Polli, pour la Ligue protectrice des Animaux de Monaco. Ce don généreux a été accueilli avec reconnaissance.

Une réunion des représentants de la Fédération des Sociétés nautiques de la Méditerranée a eu lieu, dimanche après-midi, au siège de la Société des Régates de Monaco en vue de fixer les dates des prochaines courses du rowing sur le littoral. M. P. Bertrand présidait la séance. Les délégués présents étaient :

Pour le Club Nautique de Nice, M. L. Bonfiglio;  
 Pour la Société Nautique de Cannes, MM. Marc Teisseire et L. Lambert;

Pour la Société de Régates de Monaco, MM. Rouderon et J. Vatrican.

M. F. Coucke remplissait les fonctions de secrétaire.

Le Congrès a d'abord approuvé le rapport annuel et l'état des comptes de l'année. Puis il a fixé le calendrier des régates régionales à l'aviron, pour l'année 1901, ainsi qu'il suit :

8 avril : Club Nautique de Nice.

15 avril : Coupe Prével.

2 juin : Cannes.

15 juin : Nice.

7 juillet : Monaco.

28 juillet : Championnat.

Après avoir voté à l'unanimité des félicitations à M. Prével, membre du Club Nautique de Nice, pour les succès qu'il a obtenus au cours de l'an-

née, le Congrès a procédé à la constitution du bureau de la Fédération pour l'année 1901.

Ont été élus :

Président : M. P. Bertrand.

Vice-Présidents : MM. A. Grandval et A. Rouderon.

Secrétaire-Trésorier : M. Coucke.

Secrétaire adjoint : M. Dennery.

Avec un zèle louable, le service de la Sûreté continue à surveiller et à arrêter tous les individus suspects qui lui sont signalés. C'est ainsi que ces jours derniers a été arrêté pour vagabondage et injures aux agents, le nommé Clair Ernest qui rôdait sur la route de Menton. Les rondes de police ont également mis, le lendemain, à la disposition du Parquet, cinq repris de justice italiens auxquels des arrêtés d'expulsion ont été signifiés.

M. le docteur Bardach, villa Ciro's à Monte Carlo et M. Reymond, avocat, villa Delphine, à la Condamine, viennent d'être reliés au réseau téléphonique de la Principauté.

M. Jaubert, commis des postes et télégraphes à Melun, a été nommé au bureau de Monte Carlo, en remplacement numérique de M. Luca, surnuméraire.

Dans ses audiences des 3 et 7 décembre courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Irmin-Joseph-Baldini, né à Monaco, le 4 mai 1884, sans profession, demeurant à la Turbie, dix jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Emile-Eugène Rouillard, né à Château-du-Loir (Sarthe), en décembre 1874, limonadier, sans domicile, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

François-Philibert Duvernay, né à Lyon, le 10 juin 1872, infirmier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Alexandre-Benoît Eva, né à Caraglio (Italie), le 15 novembre 1842, bûcheron, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Joseph-Pierre Aubin, né à Nîmes (Gard), le 7 juillet 1873, marin, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Paul-Marie Brochet, né à Auxonne (Côte-d'Or), le 29 décembre 1877, pâtissier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Jean-Baptiste Onetto, né à Lavagna (Italie), en 1854, manœuvre, sans domicile fixe, un mois de prison et 50 francs d'amende (même délit avec récidive).

## La Vie Artistique

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

*Petit chagrin*, comédie en trois actes de M. Maurice Vaucaire.

Après les vaudevilles ultra-folâtres de ces jours derniers, nous avons eu plaisir à entendre une œuvre d'un goût plus délicat, telle que le *Petit chagrin*. La pièce de M. Maurice Vaucaire peut s'analyser en quatre mots, car elle ne contient pas à proprement parler, d'intrigue, ou plutôt l'intrigue en est fort menue; mais il importe peu, car le charme de cette jolie comédie réside surtout dans le détail et dans l'observation des mœurs.

Le premier acte se déroule dans une ville d'eaux estivale, à Saint-Cratère (ne cherchez pas sur la carte). Décidé à rompre avec sa maîtresse Mimi, le jeune, élégant et un peu égoïste Breteau a accompagné à Saint-Cratère, sa fiancée, M<sup>lle</sup> Lucie Renouard. Mais Mimi qui a suivi son amant en cachette, le surprend avec sa rivale, et se laissant aller à un irrésistible mouvement de jalousie, aux abords de la Source du Parc, elle lui jette son verre d'eau à la figure. Très embarrassé, Breteau est obligé d'imaginer un duel pour rire avec un soi-disant mari de Mimi, afin de donner satisfaction à M<sup>lle</sup> Renouard.

Au deuxième acte Breteau, tout en étant fiancé, a renoué avec Mimi. Ils dînent ensemble dans un restaurant select, mais se font pincer par la famille Renouard. Le mariage va être rompu. Au dernier acte, Breteau, qui est un gentil garçon fort égoïste, une manière d'enfant gâté est d'autant plus amoureux de Lucie, qu'il la croit à tout jamais perdue pour lui. Et c'est alors Mimi, la tendre et dévouée Mimi qui se sacrifie dans une touchante entrevue avec sa rivale.

Mais c'est surtout par le style fort élégant, par la délicatesse de touche, par l'observation des nuances du sentiment que vaut la comédie de M. Vaucaire; et le public a paru charmé par les scènes d'un modernisme amoureux qui se déroulaient sous ses yeux, d'autant plus qu'elles furent mises en valeur par une interprétation de premier ordre; il nous suffira de citer M. Louis Gauthier, le créateur de l'ouvrage à Paris, qui a fait un Breteau très nature. Quant à M<sup>lle</sup> Blanche Toutain, elle est tout simplement exquise en Mimi et je l'ai préférée à M<sup>lle</sup> Yahne, la créatrice. M. Matrat s'est montré spirituel à son habitude dans l'amusant personnage de Daumesnil. M. Rambert et M<sup>lle</sup> Joissant méritent également des éloges.

Ce soir représentation du *Béguin*, de Pierre Wolff. Vendredi prochain, la *Parisienne*, de Becque, avec Antoine et sa troupe.

En voilà plus qu'il n'en faut, n'est-ce pas, pour satisfaire le public et pour démontrer que la direction théâtrale ne se lasse pas de varier ses remarquables spectacles.

Le troisième concert classique avait attiré un public nombreux qui a vivement apprécié le beau programme composé par M. Jehin. Notons principalement la *Symphonie en sol mineur* du compositeur russe Kallinikow, empreinte d'un modernisme intéressant au point de vue harmonique et néanmoins très claire dans le développement thématique; l'*andante* et le *scherzo* sont surtout d'une couleur très pittoresque. L'interprétation qu'en a donné l'orchestre nous a paru très souple en dépit de la difficulté de la partition.

L'*Ouverture pour un jour de fête*, de Beethoven, est une des compositions les moins connues et aussi, faut-il bien l'avouer, l'une des moins intéressantes du maître. Aussi n'insisterons-nous point et parlerons-nous plutôt de la pièce importante du concert: l'*An mil*, de G. Pierné.

Ce remarquable ouvrage, exécuté pour la seconde fois à Monte Carlo, comprend trois parties avec chœurs et retrace en un poème musical descriptif cet épisode de terreur qu'inspira au moyen-âge la prédiction de la fin du monde, Le

compositeur a su habilement varier les couleurs de ses tableaux: sombre et lugubre dans le *mise-rere mei*, il a su donner également la note éclatante dans la *Fête des fous* et celle de l'apaisement radieux dans le *Te Deum* final. Cette composition, qui fait honneur à l'école française, a été rendue avec beaucoup de soin et d'intensité par notre merveilleux orchestre. L'impression a été considérable: chœurs et virtuoses ont remporté un vif succès, dont nous félicitons leur éminent chef, M. Léon Jehin.

Jeudi 13 Décembre 1900, à 2 heures 1/2 du soir

### 4<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN  
avec le concours de M. ENRICO TOSELLI, pianiste

|   |              |
|---|--------------|
| <i>Symphonie en si bémol</i> (n° 4).....                  | Beethoven.   |
| Prélude de <i>Mertin</i> (1 <sup>re</sup> audition).....  | Goldmark.    |
| <i>Concerto</i> , pour piano et orchestre.....            | Saint-Saëns. |
| M. Enrico TOSELLI.  |              |
| <i>Danses symphoniques</i> (1 <sup>re</sup> audition).... | Edw. Grieg.  |
| A. <i>Scherzo</i> .....                                   | Martucci.    |
| B. <i>Etude en do majeur</i> .....                        | Rubinstein.  |
| M. Enrico TOSELLI.  |              |
| <i>Tannhäuser</i> , ouverture.....                        | Wagner.      |

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

#### Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

|   |
|---|
| Lundi 17 décembre 1900. — <i>Prix d'Ouverture</i> , 500 fr.               |
| Mercredi 19 décembre. — <i>Prix d'Hiver</i> (handicap), 500 fr.           |
| Vendredi 21 décembre. — <i>Prix de Décembre</i> (handicap), 500 francs.   |
| Lundi 24 décembre. — <i>Prix de Noël</i> , 500 francs.                    |
| Mercredi 26 décembre. — <i>Prix du Stand</i> (handicap), 500 francs.      |
| Vendredi 28 décembre. — <i>Prix Saint-Trivier</i> (handicap), 500 francs. |
| Lundi 31 décembre. — <i>Prix Gajoli</i> , 500 francs.                     |
| Mercredi 2 janvier 1901. — <i>Prix de Janvier</i> (handicap), 500 francs. |
| Vendredi 4 janvier. — <i>Prix Briasco</i> , 500 francs.                   |
| Lundi 7 janvier. — <i>Prix Verdavaine</i> (handicap), 1,000 fr.           |
| Mercredi 9 janvier. — <i>Prix Lonhienne</i> (handicap), 1,000 francs.     |
| Vendredi 11 janvier. — <i>Prix de Soragna</i> , 1,000 francs.             |
| Lundi 14 janvier. — <i>Prix Curling</i> (handicap), 1,000 fr.             |
| Mercredi 16 janvier. — <i>Prix Journu</i> (handicap), 1,000 fr.           |
| Jeudi 17 janvier. — <i>Prix Hall</i> , 1,000 francs.                      |
| Samedi 19 janvier. — <i>Prix Moncorgé</i> (handicap), 1,000 fr.           |

Avis. — Le stand sera ouvert aux amateurs tous les jours, de 10 heures à 11 heures et demie, excepté les jours de Concours et les dimanches.

### SUR LE LITTORAL

On a appris avec un profond sentiment de regret la mort, survenue à Rome, de la comtesse Avet, sœur de M. F. Raiberti, député de Nice.

La baronne Raiberti, son fils, M. le député Raiberti, et les jeunes enfants du comte Avet, sont arrivés dimanche après-midi, à deux heures, à Nice, venant de Rome.

Le même train amenait le corps de leur regretté défunte.

A cinq heures a eu lieu, dans la plus stricte intimité, la levée du corps de la comtesse Avet qui a été transporté à la Cathédrale.

Les obsèques se sont célébrées ce matin à 10 heures, à la Cathédrale de Nice.

On annonce de Cannes la mort de M. le baron de Lyklama, décédé en sa villa du Prado, dans sa 63<sup>e</sup> année.

M. le baron de Lyklama fut un des hôtes assidus de Cannes, créateur et donateur à la ville du Musée qui porte son nom.

Les obsèques ont eu lieu hier lundi, à 9 h. et demie du matin.

## Lettre de Paris

Paris, 10 décembre 1900.

Un événement important a défrayé, cette semaine, les couloirs du Palais de Justice; je veux parler de l'apparition de la première *avocate*, car ce mot va bientôt entrer dans le dictionnaire de l'Académie française, puisque la chose existe: la robe ou la toge féminine a fait son entrée au barreau, et c'est M<sup>me</sup> Petit qui a été la première héroïne de la loi mémorable conférant l'avocature à la plus jolie moitié du genre humain. A proprement parler, ce ne fut ni une robe de femme ni la toge de l'homme de loi; ce fut l'un et l'autre. Cela était masculin et féminin tout à la fois. Cette toge avait des plis, une ampleur par le bas, un colant sur les hanches, un je ne sais quoi qui n'aurait pu habiller M<sup>e</sup> Untel. M<sup>e</sup> Untel a une traîne à sa robe, mais elle est relevée, attachée de telle sorte que cette traîne ne traîne pas. Or, la robe de M<sup>me</sup> Petit avait une traîne qui traînait, qui balayait les dalles des couloirs, qui s'étalait aux marches des escaliers, qui froufroulait à la fois de la façon la plus décente, la plus coquette, la plus féminine et la plus magistrale du monde.

Quand ce commencement de toge et cette fin de robe parurent dans les couloirs, ce fut un grand émoi. Tous se précipitèrent. Il y eut un cortège agréablement bruyant, potinant, susurrant et ricanant. Oh! les rires, quoique amers, étaient discrets. Les avocats ne sont point féministes, mais à peu près bien élevés. Du reste, M<sup>me</sup> Petit, qui n'a pas perdu de temps pour profiter de la nouvelle loi, était accompagnée de son mari, lequel est avocat lui-même, attaché, je crois, au cabinet de M. Millerand. Le cortège suivit jusqu'à la première chambre de la cour. On détaillait tout en route: la toge, qui sortait, à ne s'y point méprendre, de chez la couturière; le rabat, qui était comme tous les rabats de la terre, et la cravate, qui remplaçait le faux-col de ces messieurs. La cravate était de soie blanche, et faisait le tour du col de façon fort gracieuse.

Voilà le cortège dans la salle d'audience: M<sup>me</sup> Petit, avocate, est entourée de seize jeunes gens en robe, qui, eux aussi, vont prêter serment devant la première chambre de la cour, présidée par M. Folicchon.

Les jeunes gens en noir prêtent le serment, disent: « Je le jure! ». C'est le tour de M<sup>me</sup> Petit. Tous les yeux sont sur elle; au fond de la salle, on grimpe sur les banquettes pour la mieux voir, pour la mieux entendre. Comment prononcera-t-elle ses premières paroles? Comment accomplira-t-elle son premier geste? Le geste est beaucoup plus intéressant que les paroles. Car on a le geste ou on ne l'a point. Ah! le retroussis de la manche! La façon dont la main gauche saisit la pan de la manche droite, cependant que la main droite se lève vers le Christ! Il y a un tour qui ne s'apprend pas, qui est d'instinct et qui révèle celui qui est né avocat.

Ce fut très bien, très bien. Ce fut plein de grâce, d'adresse, de décision, d'autorité. « Je le jure!... » La main, la petite main de femme, chargée de bagues, s'élevait vers le nez de M. le président Forichon. « Je le jure!... » Et tout y était: l'envolée de la manche, le corps en avant, le ton dont ces trois mots furent dits: Je le jure!... Il y eut un murmure flatteur dans l'assistance. On n'avait jamais aussi bien juré de respecter les lois, les règlements, les tribunaux, etc., de respecter tout ce qui est respectable... M. le Premier continuait à sourire, et c'est ainsi que l'historien enregistrera le premier serment qu'une femme sera obligée de tenir de par les lois constitutionnelles.

Aurons-nous à subir, l'année prochaine, les opérations du recensement, qui coûtent environ 7 ou 8 millions aux contribuables, pour le seul plaisir des amateurs de statistique? Non, peut-être.

Plusieurs députés, parmi lesquels MM. Vacher, Borie, Bussière, Lachaud et Delmas — qu'ils soient bénis! — viennent en effet de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour but d'établir en France le recensement décennal, tel qu'il existe en Italie, en Belgique, aux Etats-Unis, etc., etc., et d'en faire supporter les charges à l'Etat, au lieu des communes.

M. Vacher et ses collègues concluent, d'autre part, à un recensement professionnel plus fréquent très simple, destiné à faciliter le mécanisme des nouvelles lois sociales. Ils estiment qu'en 1901, on pourrait se borner à cette seule formalité et l'on ajournerait les autres à 1906.

Une commission parlementaire s'occupe de la question et son rapporteur, M. Odilon-Barrot, vient de rédiger un rapport favorable. Mais — il y a un mais! — il incline à effectuer l'an prochain, un recensement quinquennal avant de passer au nouveau système. Est-ce vraiment bien nécessaire?

Tous les Parisiens feront des vœux pour que la réforme

de M. Vacher soit mise en pratique sans délai. Qu'on nous délivre, au plus vite, des recenseurs et de leurs investigations !  
S. L.

### UNE RÉCEPTION SOLENNELLE

La Société de géographie de Paris a reçu cette semaine en séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, les membres de la mission saharienne. Cette séance était présidée par M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique.

Une foule énorme assistait à cette réception qui fut particulièrement brillante et datera dans les annales de la Société de géographie. Parmi la nombreuse assistance nous avons remarqué : les représentants du président de la République, des ministres de la guerre et des colonies, MM. le prince d'Arenberg, le prince Roland Bonaparte, Grandidier, général Reibell, Bompard, directeur des affaires étrangères, commandant Mangin, Charles Dorian, Le Myre de Villers, députés, etc.

A 8 h. 1/2, la mission saharienne fait son entrée aux applaudissements chaleureux de toute l'assistance. Seuls le lieutenant Thezillat et le docteur Haller, encore en Algérie, manquent.

M. Grandidier, président de la Société de géographie, prend le premier la parole. Il fait un rapide historique de la mission, raconte comment elle fut constituée, grâce aux legs Renoust des Orgeries, mis à la disposition de Foureau par la Société de géographie. L'orateur félicite chaudement Foureau et ses dévoués collaborateurs d'avoir mené à bien l'œuvre entreprise ; il regrette hélas ! que le sort aveugle ait frappé le commandant Lamy, un des deux chefs de l'expédition, au moment même où la tâche de la mission saharienne était terminée. Ces dernières paroles sont saluées par un tonnerre d'applaudissements.

M. Foureau commence ensuite son intéressante et documentée conférence. Pendant deux heures le vaillant explorateur conte, d'une voix claire, sans une défaillance, le beau voyage de la mission saharienne depuis Ouargla jusqu'aux rives du Congo.

Il nous est malheureusement impossible de suivre pas à pas le récit de Foureau.

C'est avec une grande émotion que l'explorateur raconte toutes les souffrances endurées pendant la traversée du désert où les rares puits rencontrés sur la route ne suffisaient pas à éteindre la soif de la colonne. Ce fut au cours de ces marches décevantes que la plupart des animaux succombèrent. La rencontre à Zinder du détachement de tirailleurs sénégalais commandés par le sergent Bouthel fut particulièrement émouvante.

Quelques jours après l'inhumation des restes du colonel Klobb et du capitaine Cazemajou fut non moins émouvante. La cérémonie eut lieu devant toutes les troupes assemblées qui rendirent les honneurs aux deux regrettés officiers. De Zinder au Tchad, la marche de la mission saharienne eut lieu à travers un pays dévasté par les bandes de Rabah. Dans la plupart des villages, la petite troupe française était accueillie en libératrice. Ce fut aux environs du lac Tchad que les missions Foureau-Lamy et Joalland se réunirent.

Foureau dit à l'auditoire combien sa rencontre avec Gentil l'avait impressionné. Il lui avait semblé qu'à ce moment-là se faisait définitivement la soudure tant désirée de nos possessions de l'Algérie et du Congo. Ces paroles de Foureau sont particulièrement applaudies.

En terminant, l'explorateur rend un profond hommage à tous ses collaborateurs, sans oublier M. Charles Dorian, qui contribua pécuniairement à la formation de la mission et en fut un des membres les plus intrépides.

Le ministre de l'instruction publique parle après Foureau. En termes éloquentes, il félicite la mission saharienne.

Le général Percin, représentant le ministre de la guerre, fait ensuite le commandant Reibell officier de la Légion d'honneur et le capitaine Roudenay chevalier.

Pour clôturer la séance, M. Leygues remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont prêté leur concours à la mission saharienne.

### LETTRES ET ARTS

**L'Art et l'Industrie.** — La Société d'encouragement à l'art et à l'industrie a donné son banquet annuel

à Paris sous la présidence de M. G. Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Au nombre des convives :

MM. Georges Berger, député ; Victor Legrand, président du tribunal de commerce ; Follat, vice-président de la Société ; G. Sandoz, secrétaire général ; Lagus et Bonnier, secrétaires ; Henri Roujon, directeur des beaux-arts, etc.

Plusieurs toasts ont été portés à la prospérité de la Société, notamment par MM. Georges Berger et Follat. Ensuite, M. Larroumet a remis des insignes en diamants aux sociétaires récemment promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur.

### MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le « journal téléphoné ».** — Nous trouvons dans *Die Reform*, des renseignements complémentaires sur le journal téléphoné inauguré à Budapest en 1898.

On sait que ce journal tient téléphoniquement au courant ses abonnés ; les nouvelles intéressantes sont téléphonées du bureau central à chacun des abonnés de 8 heures du matin à 11 heures du soir. Chaque rubrique vient à heure fixe, sauf pour les nouvelles de la Bourse et du Parlement qui sont données au fur et à mesure chaque demi-heure. Le prix de l'abonnement est de 3 fr. 65 par mois et l'abonné n'est lié que pour quatre mois ; il n'a d'ailleurs rien autre à payer, ni pour les appareils récepteurs ni pour les lignes. L'appareil récepteur permet à deux personnes de recevoir simultanément les communications ; celles-ci sont annoncées par une sonnerie préalable.

A la fin de 1898, le réseau limité à la ville de Budapest, comportait déjà 914 kilomètres de lignes ; le nombre des abonnés atteint actuellement environ 7000, soit huit fois plus déjà que durant la première année. Du reste des essais ont déjà été faits et ont donné de bons résultats pour étendre le système aux villes voisines de Szegedin et Arad.

*Die Reform* donne d'ailleurs des détails techniques avec figures sur la mode d'installation du réseau et sur les dispositifs employés pour la transmission téléphonique des nouvelles.

**Le tunnel du Simplon.** — M. A. Thomas publie, dans le *Génie Civil* (27 octobre 1900), une longue étude sur le tunnel du Simplon, étude à laquelle nous empruntons les renseignements qui suivent :

Cet important ouvrage permettra d'abrégé notablement la route de Londres et Paris, aux Indes via Suez ; la distance Calais-Milan, de 1095 kilomètres par le Mont-Cenis et 1070 kilomètres par le Saint-Gothard, ne sera que de 942 kilomètres par le Simplon. La ligne Ostende-Milan se trouvera de même raccourcie de 95 kil. par rapport à la voie par le Gothard.

Une convention a été signée le 25 novembre 1895 entre les deux gouvernements suisse et italien en vue de l'établissement d'un tunnel à travers le Simplon, de Brigue à Iselle, au nord-ouest de Domo d'Ossola ; cet accord donnait à la Compagnie suisse du Jura-Simplon, une concession de 99 ans pour la construction et l'exploitation de la nouvelle ligne. Le percement du tunnel a été confié à MM. Brandt, Brandau, et Cie, de Hambourg.

La traversée comportera en réalité deux tunnels à simple voie, parallèles, distants de 17 mètres d'axe en axe, se réunissant vers le milieu du trajet, sur 400 m. de longueur, en un tunnel unique à double voie, dans lequel se feront les croisements. Le premier tunnel doit être terminé dans l'espace de 5 ans et 9 mois, tandis que le deuxième ne sera entrepris que lorsque le trafic de la ligne dépassera un certain tonnage. Les travaux ont été entamés le 16 août 1898, et tout porte à croire qu'ils pourront être terminés dans le délai prévu, c'est-à-dire pour le milieu de 1904.

La méthode générale de travail consiste essentiellement à pratiquer, à l'emplacement des deux tunnels à construire des galeries d'avancement réunies tous les 200 mètres par des galeries transversales. L'une de ces galeries de base, celle du tunnel I, est élargie ensuite à la section normale, tandis que l'élargissement de la galerie II est ajourné. Mais cette galerie est utilisée pour l'arrivée des wagons de terrassement (le départ s'effectuant par la galerie I), pour l'évacuation des eaux et

pour la ventilation. De grandes masses d'air sont insufflées dans cette galerie et reviennent à l'extérieur par la galerie I. Deux ventilateurs de la puissance de 500 chevaux ont été prévus à cet effet à chaque entrée de la galerie II ; ces ventilateurs, actionnés par des turbines, peuvent livrer 50 mètres cubes d'air à la seconde, à la pression de 487 millimètres d'eau, nécessaire pour faire parvenir l'air à l'extrémité du chantier d'attaque. Sauf les deux dernières, toutes les galeries transversales sont obturées de manière que l'air frais débouche dans la galerie I près du chantier.

Pourtant le front d'attaque proprement dit se trouve en dehors de la circulation d'air ; une conduite spéciale y amène 0,6 à 0,8 mètres cubes d'air, que des pulvérisateurs d'eau maintiennent à une température inférieure de 8 à 10° C. à celle des parois ; on a calculé que ces pulvérisations peuvent absorber un débit de 52 litres par seconde, dans les cas les plus défavorables.

La force motrice est fournie par le Rhône ; un barrage de dérivation a été établi à 4 kilomètres environ en amont de l'entrée du tunnel, et l'eau est amenée à une usine motrice qui utilise une chute de 44 m. 60, et un débit minimum de 5 mètres cubes d'eau par seconde, ce qui donne, aux turbines, une puissance effective de 2.230 chevaux, notablement supérieure à celle prévue pour les besoins de la perforation, de la ventilation, etc. ceci pour l'entrée Nord. Du côté sud on utilise les eaux de la Diveria qui donnent une chute de 160 mètres environ, avec débit minimum de 1 mètre cube à la seconde, ce qui représente 1,600 chevaux environ.

A la fin d'août 1900, la longueur des galeries d'avancement était de 3,588 mètres pour le côté Nord, et 2,643 pour le côté Sud, soit au total 6,231 mètres ; l'effectif maximum d'ouvriers travaillant simultanément des deux côtés a été de 1,073. Le progrès moyen de la perforatrice mécanique a été de 3<sup>m</sup>,87 par jour ; il n'y a que trois perforatrices sur chaque chantier jusqu'à présent. A 2,000 mètres de distance de l'entrée, les températures constatées de la roche ont été de 20°,4 du côté Nord, et 28°,4 du côté Sud.

La ventilation absorbe, par jour, depuis la fin du mois de mai, 1,432,130 mètres cubes d'air, dont 740,830 mètres cubes pour les chantiers Nord, et 691,300 pour les chantiers Sud. Les ventilateurs ne sont installés que du côté de l'entrée Sud. Sur les chantiers Nord, la ventilation s'obtient provisoirement au moyen d'un puits d'aération chauffé pour augmenter le tirage. Des projecteurs d'eau sont installés sur chacun des avancements. La température de l'eau sortant de ces injecteurs est respectivement sur les chantiers Nord et Sud de 20° et 15° centigrades, alors qu'elle est de 10° environ à l'extérieur.

Les volumes d'eau sous pression que l'on envoie de chacune des extrémités aux chantiers d'attaque s'élèvent, par jour, à 1,900 mètres cubes pour les chantiers Nord, et à 1,600 mètres cubes pour ceux du Sud.

La consommation journalière moyenne de dynamite sur le chantier Nord est de 505 kilos (271 kilos pour la perforation mécanique, et 234 kilos pour la perforation à main) ; cette consommation est de 406 kilos sur le chantier Sud, dont 285 kilos pour la perforation mécanique.

### VARIÉTÉS

#### Almanachs pour 1901

« Petit bonhomme vit encore ! » Le bon vieux petit almanach, si cher à nos pères, est toujours vivant et bien vivant, et son succès, loin de décroître, semble rajeunir encore avec les années qui consacrent son utilité. Ni les journaux, ni les revues qui se multiplient, ni les innombrables publications de toutes sortes n'ont pu le remplacer. Il est toujours le bienvenu quand il nous arrive sur l'aile des premières brises hivernales. C'est lui qui charmera les longues veillées au coin du feu. C'est lui qui amusera, qui fera rire et qui prodiguera en même temps à tous les plus précieux conseils !

Qu'ils sont variés, à la fois instructifs et récréatifs, ces aimables petits livres qui viennent de s'envoler des presses de la maison Plon !

Parmi les plus recherchés du public, il faut citer en tête : l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu* (de la

Drôme), qui annoncent avec tant d'exactitude, le temps qu'il fera pendant l'année, et qui sont d'une utilité quotidienne pour les agriculteurs, les marins, et en général pour tout le monde, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand le soleil brillera, quand le vent soufflera, quand il pleuvra, neigera, grêlera, gèlera, etc. Rappelons en même temps que ces almanachs renferment des prévisions détaillées sur le rendement de toutes les récoltes.

L'Almanach manuel de la bonne cuisine et de la Maitresse de maison est plein de recettes économiques, de procédés excellents pour faire de bons plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront aussi leur compte.

L'Almanach du Savoir-Vivre, par la comtesse de Bassanville, est un code très complet de la bonne compagnie; celui des Dames et des Demoiselles traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme; l'Almanach de la Mère Gigogne s'adresse aux enfants; l'Almanach de France et du Musée des Familles est une petite encyclopédie des plus instructives; l'Almanach scientifique nous explique les découvertes nouvelles de la science; l'Almanach du Parfait Vigneron constitue le guide du viticulteur, du fabricant de cidre et du liquoriste; n'oublions pas non plus le Cultivateur ni le Jardinier.

L'Almanach des Saints Chœurs de Jésus et de Marie et l'Almanach du Bon Catholique s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

Notons encore, dans des genres différents: le Parisien l'Astrologique, l'Almanach illustré des Jeunes Mères, le Petit Almanach national de la France, recueil patriotique d'anecdotes, de récits militaires et de renseignements utiles aux réservistes et aux territoriaux; l'Almanach des Célébrités contemporaines, galerie des illustrations politiques, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'Etranger; l'Almanach Prophétique, consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme, du spiritisme et de la divination.

L'Almanach des Parisiennes, signé de brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent très moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient avec raison le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gauloises fantaisies, les histoires burlesques, les drôlatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent: le Lunatique, le Comique, le Pour rire, le Charivari, gaillards almanachs qui conservent la tradition de la vieille gaieté française.

Enfin, fermant la marche, voici venir: le Mathieu Lænsberg, le vénérable aïeul, le doyen des almanachs, qui paraît, imprimé selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lænsberg, est l'ami des villageois, le guide des paysans, auxquels il donne d'excellentes recettes de toutes sortes.

Ces aimables petits livres, sous une forme commode et modeste, accessible à tous, savent mêler l'agréable à l'utile, se faire comprendre de tous les âges, de toutes les conditions sociales, satisfaire tous les goûts.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

| Arrivées du 2 au 9 Décembre 1900                     |  |           |
|--|--|-----------|
| NEWCASTLE, vapeur <i>Balgownie</i> , angl., c. Wood, |  | houille.  |
| CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,     |  | sable.    |
| — b. <i>Conception</i> , fr., c. Dalbéra,            |  | —         |
| — b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,               |  | —         |
| — b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,                  |  | —         |
| — b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,      |  | —         |
| — b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,       |  | —         |
| — b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Augier,            |  | —         |
| — b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,                 |  | —         |
| — b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,              |  | —         |
| Départs du 2 au 9 Décembre                           |  |           |
| VALENCE, vapeur <i>Balgownie</i> , angl., c. Wood,   |  | sur lest. |
| CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,        |  | —         |
| — b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,                 |  | —         |
| — b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Augier,            |  | —         |
| — b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,                  |  | —         |
| — b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,      |  | —         |
| — b. <i>Conception</i> , fr., c. Dalbéra,            |  | —         |
| — b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,       |  | —         |
| — b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,               |  | —         |

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **LOUIS BARRALIS**, entrepreneur de maçonnerie à Monaco, sont invités à se rendre, le samedi 22 décembre courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, prescrit par l'article 507 du Code de Commerce

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

Société Anonyme Monégasque au capital de 300,000 fr.  
Siège social: Chemin du Cap d'Aglio

AVIS

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social à Monaco, pour le **Lundi 31 Décembre courant, à 10 heures et demie du matin.**

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport des Commissaires des comptes;
- 2° Rapport du Conseil d'Administration;
- 3° Approbation des comptes, décharge à qui de droit;
- 4° Nomination des Commissaires des comptes;
- 5° Nomination d'Administrateurs;
- 6° Rétribution des Commissaires des comptes.

**M. GIOVANNINI Jean-Baptiste** prévient le public qu'il vient de céder à **M. Oreste MASCA-ROTTI**, le fonds de commerce de débit de vins et liqueurs qu'il exploitait rue du Marché, Condamine.

Faire les oppositions dans la huitaine, entre les mains de l'acquéreur sous peine de forclusion.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VOYAGES A ITINÉRAIRES FACULTATIFS en Algérie et en Tunisie

Il est délivré pendant toute l'année, dans toutes les gares P.-L.-M., des carnets de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer des voyages pouvant comporter des parcours sur les lignes des réseaux: Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algériens, Est-Algérien, Franco-Algérien, Ouest-Algérien, Bône-Guelma, et sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation Mixte (Cie Touache) ou par la Société Générale des Transports maritimes à vapeur. Ces voyages dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et Algériens ou Tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou être comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués exclusivement sur les paquebots d'une même Compagnie.

Les voyages doivent ramener les voyageurs à leur point de départ. Ils peuvent comprendre, non seulement un circuit fermé dont chaque portion n'est parcourue qu'une qu'une fois, mais encore des sections à parcourir dans les deux sens, sans qu'une même section puisse y figurer plus de deux fois (une fois dans chaque sens ou deux fois dans le même sens).

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours. Validité: 90 jours, avec faculté de prolongation de trois fois 30 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 % chaque fois. Faire la demande de carnets 5 jours au moins à l'avance.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

| 1<br>2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7<br>8<br>9<br>10<br>11<br>12 | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES<br>réduites à 0 de température<br>et au niveau de la mer |        |              |              |              | TEMPÉRATURE DE L'AIR<br>(Le Thermomètre est exposé au nord) |       |              |              |              | Humidité relative<br>moyenne | VENTS      | ÉTAT DU CIEL |                      |    |
|---|--|--------|--------------|--------------|--------------|---|-------|--------------|--------------|--------------|------------------------------|------------|--------------|----------------------|----|
|   | 9 h.<br>matin  | midi   | 3 h.<br>soir | 6 h.<br>soir | 9 h.<br>soir | 9 h.<br>matin   | midi  | 3 h.<br>soir | 6 h.<br>soir | 9 h.<br>soir |                              |            |              |                      |    |
|   | 3  | 758. » | 757. »       | 757.5        | 758.7        | 759.5   | 17.5  | 17.4         | 16. »        | 14.5         |                              |            |              | 14. »                | 75 |
| 4   | 62. »  | 61.8   | 61. »        | 60.5         | 60.5         | 15. »   | 16. » | 15. »        | 14. »        | 13.2         | 65                           | id.        | id.          |                      |    |
| 5   | 58. »  | 58.3   | 57.5         | 57. »        | 57. »        | 13.5  | 16.8  | 15.5         | 14.2         | 13.9         | 70                           | id.        | id.          |                      |    |
| 6   | 57.3   | 57.8   | 57. »        | 56.8         | 56. »        | 15. »   | 17.7  | 16.3         | 15. »        | 14.3         | 79                           | id.        | id.          |                      |    |
| 7   | 52.5   | 53. »  | 54. »        | 54.5         | 55.5         | 17.5  | 18.5  | 17.5         | 16. »        | 15.8         | 48                           | O. fort.   | Beau.        |                      |    |
| 8   | 59.5   | 62. »  | 61.2         | 62. »        | 63. »        | 17. »   | 18.2  | 17. »        | 15. »        | 14.3         | 62                           | O. faible. | id.          |                      |    |
| 9   | 63.5   | 64.5   | 64.2         | 63.5         | 64. »        | 16. »   | 17.5  | 16. »        | 14. »        | 13.9         | 61                           | id.        | id.          |                      |    |
| DATES   |  |        |              |              |              | 3   | 4     | 5            | 6            | 7            | 8                            | 9          |              |                      |    |
| TEMPÉRATURES  |  |        |              |              |              | Maxima.   | 17.5  | 16. »        | 15.5         | 17.7         | 18.5                         | 18.2       | 17.5         |                      |    |
| EXTREMES  |  |        |              |              |              | Minima  | 14. » | 12.5         | 13. »        | 13.7         | 14.3                         | 14.3       | 13.2         | Pluie tombée: 00mm 0 |    |

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris  
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier  
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS  
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS  
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES  
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES  
FOURNITURES DE BUREAUX  
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS  
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES  
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES  
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES  
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES  
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS  
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Imprimerie de Monaco — 1900